Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 132 (2006)

Heft: 11: Le complexe de la Maladière

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un mandat par un adjudicateur privé va en effet au-delà du champ d'intervention reconnu par les associations faîtières au niveau du lancement d'appels d'offres pour des prestations d'étude.

La direction a encore procédé à des élections dans diverses commissions; est entrée en matière sur un projet de documentation **sia** concernant la collaboration avec des entrepreneurs généraux; a rejeté une requête de notice complémentaire au cahier technique SIA 2007 « La qualité dans la construction ». Si la gestion de la qualité est certes un aspect important de la construction, la direction estime toutefois qu'un dépliant destiné à l'application de ce cahier technique dans le cadre de petits projets ne répond guère à cette préoccupation.

Eric Mosimann, secrétaire général SIA

Priorités 2006-2007 (en bref)

1.Passation de marchés adaptée à la pratique SIA 144 « Règlement des appels d'offres pour les domaines de l'ingénierie et de l'architecture » publié et reconnu ; suivi attentif de la révision de la LMP; intégration au niveau adéquat des prestations de nature intellectuelle; publication du cahier technique sur le droit d'auteur

2. Visibilité politique accrue

Présence et visibilité de la SIA dans la Berne fédérale; renforcement de cette présence au niveau cantonal; consolidation du bureau sia inter.national

3. Renforcement des membres de la SIA

SIA Service plébiscité par les membres bureaux actuels et nouveaux; formation continue des membres SIA communiquée à l'interne et à l'externe; distinction « Umsicht - Regards - Sguardi » comme véhicule publicitaire efficace du savoir-faire des membres sia

4. Garantie d'un libre accès aux marchés et reconnaissance des qualifications professionnelles Motion 05.3473 « Accords bilatéraux. Faciliter l'accès

Motion 05.3473 « Accords bilatéraux. Faciliter l'accès pour les PME suisses aux marchés des pays membres de l'UE » mise en œuvre au sein du groupe de travail du Conseil fédéral

5.Dangers naturels et renouvellement du patrimoine bâti

Projet renouvellement des structures porteuses ; définition de nouvelles normes de rénovation ; exigences reconnues et prises en compte dans le domaine des risques naturels (sécurité sismique, charges dues à la neige, etc.)

6.Consolidation des procédures de travail au sein de la SIA

Cahier des charges du SG précisé; modes d'affiliation clarifiés (choix du groupe professionnel, affiliation comme membre bureau lié à la profession du membre individue)

